

Avis de constitution

SOCIETE « ADAM'S GENERAL CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN ANYAMA RAN EXTENSION, Lot 969,  
Ilot 78

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADAM'S GENERAL  
CONSTRUCTION »

Objet : RENOVATION DE BATIMENT, CONSTRUCTION,  
LOTISSEMENT, BTP, RESEAU ELECTRIQUE, DIVERS  
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:  
ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE  
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

L'EMPRUNT DE TOUS SOMMES AUPRES DE TOUS  
ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE  
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS  
SOCIAUX.

LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS  
FONDS DE COMMERCE

LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE  
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE.

ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS  
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,  
MOBILIERES, ET IMMOBILIERESSE RAPPORTANT  
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU  
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE  
DEVELOPPEMENT

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA RAN EXTENSION, Lot 969,  
Ilot 78

Dirigeant(s) M BALLO ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01535 du 21/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09955/GTCA/RC/2024 du 21/02/2024

